

## Article 1 – article 4 - Objet et obligations générales

Reportage RTBF : « Notre confinement perpétuel ». Le confinement Covid a été une période dure pour beaucoup. Il a été un moment paroxystique pour les personnes en situation de handicap qui ont besoin d'un accompagnement important. Dans art. 1-4 sous problématique du choix entre régions / Communautés ou sous article 19 – Autonomie de vie et inclusion dans la société (choix du lieu de vie)

<https://gamp.be/2020/10/13/notre-confinement-perpetuel/>

## Article 5 - Egalité et non-discrimination

*« L'autre jour, ma chaudière était en panne. J'ai téléphoné à 6 chauffagistes. Ils m'ont tous répondu d'envoyer un email pour faire ma demande de réparation. Quand je leur dis que je suis malvoyante et que je ne sais pas utiliser un pc, ils répondent: « ah, on ne peut pas faire autrement, madame. » Une amie m'a alors aidée; son mari connaissait quelqu'un qui pouvait venir me dépanner ». Ce témoignage montre que l'exclusion numérique n'est pas seulement la conséquence d'inégalités économiques et sociales. Elle peut aussi survenir suite à des difficultés physiques liées à l'âge ou à un handicap : une dimension sur laquelle les définitions consacrées de l'exclusion numérique font souvent l'impasse. (Renée, 72 ans, malvoyante, isolée).*

Fondation Roi Baudouin, *Baromètre de l'inclusion numérique 2020*, p. 55.

Arrêt de la Cours constitutionnelle concernant le financement d'un monte escalier par une personne dont la situation de handicap est apparue avant 65 ans, mais dont la reconnaissance n'a été effective qu'après

<https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-029f-info.pdf>

[thierry.vangoubergen@gmail.com](mailto:thierry.vangoubergen@gmail.com)

Témoignage – GAMP - RBxl

Considérez-vous que votre enfant est inclus parmi les autres ? Si non, veuillez préciser pourquoi.

Non, aucun service public, l'enseignement en particulier, ne pratique de réelles inclusion. Et d'une manière générale, les offres de loisirs sont ségréguées. Sans efforts personnels de la famille, l'enfant en situation de handicap ne fréquente pas les autres enfants.

Ou sous art.19 ?

## Article 6 - Femmes handicapées

Femmes victimes de violences sexuelle. Etude de l'UGent

Dr. GOETHALS (T.), Prof. Dr. VAN HOVE (G.) et Prof. Dr. VANDER LAENEN (F.), *Seksueel georiënteerd geweld bij vrouwen met een beperking in Vlaanderen. Onderzoek in opdracht van Vlaams Minister van Gelijke Kansen in de periode 2014-2019*,

Gent, 2018.

[https://assets.vlaanderen.be/image/upload/v1647528012/Rapportseksueelgeweldvrouwenhandicap\\_pkavtu.pdf](https://assets.vlaanderen.be/image/upload/v1647528012/Rapportseksueelgeweldvrouwenhandicap_pkavtu.pdf)

« On m’a diagnostiqué une myopathie (...) très vite, je me suis retrouvée en fauteuil. Je comptais sur Nicolas pour m’aider, mais lui, il a changé. D’abord distant, il est rapidement devenu odieux, violent, pervers. Dans l’appartement, quand j’étais toute seule, il me faisait tourner à toute vitesse et me lançait contre les murs (...) et ça le faisait beaucoup rire ».

ASPH, *Femmes en situation de handicap*, Bruxelles, 2020, <https://www.asph.be/etude-2020-femmes-en-situation-de-handicap/>

Droit à la vie relationnelle et affective : voir ce que EVRAS peut nous apporter comme information, témoignages, chiffres ??? (Centres de planning familial)

<https://www.evras.be/evras-bien-plus-que-leducation-sexuelle/evras-dans-mon-ecole-specialisee/>

TÉMOIGNAGES DE RÉUSSITE (Garance – Femmes en situation de handicap)

PAS D’AIDE DES TÉMOINS, JE M’EN SORS QUAND MÊME !

Une histoire que je souhaite partager est celle du harcèlement sexuel dont j’ai été victime dans un aéroport. Cela s’est passé dans la voiture qui transporte les personnes en situation de handicap de la porte d’embarquement à l’avion (Ambulift). Je voyageais seule, j’étais accompagnée par le personnel de l’aéroport, mais une autre personne (également en situation de handicap) se trouvait avec moi dans l’Ambulift, elle était ivre et a commencé à me toucher et à m’êtreindre sans mon consentement. Le personnel de l’aéroport qui était témoin de la situation n’a absolument rien fait. J’ai demandé à la personne ivre d’arrêter et je lui ai crié dessus. Je me suis sentie très mal à l’aise, mais il s’est arrêté !

<https://www.garance.be/ressource/pas-daide-des-temoins-je-men-sors-quand-meme/>

Témoignage de Tess Van Deynse – Personne autiste – Violences subies - En anglais- Attention, charge contre UNIA !

My reflexes took over my mind By Tess Van Deynse page 28 Trigger warning for sexual violence and discrimination and crop tops.”

April 2011. I went to spend a weekend with the youth travelling organisation KrisKras. In Tournai, the oldest city from the Walloon region in Belgium. A group with 20 youngsters and 3 leaders. There were a lot of activities at the program: guiding tours at the cathedral, beer brewery, tasting local food, playing local games, ... Everything goes well, but not on Saturday evening.

We went on Saturday night to the bars at the centre of this city. The first bar was on the big marketplace. A bar with loud music and voices. I can’t hear what the people are saying inside. I felt it as a creepy sphere. I said: “Let’s go outside! We can talk with each other and chill!” Everyone agrees. It was nice weather, but a little bit cold. While wearing our jackets, we sat all at the big table.

Next to me, a man with a grey beard and a green jacket with jeans joins our group. He wasn't a participant from our travelling group. He smelled a lot of not fresh sweat, and his clothes were worn out. He rubbed at my hair. It sounds innocent. I didn't like it. My hair as a white person isn't as special as curly thick hair as many black people have. "Why try it by myself? And not the other female persons at our table. Why did he choose me?" I asked it by myself. "See I am a victim with a mental disability. I wear normal clothes: a jacket with jeans and sneakers. Not as girls in rap video clips with only hotpants

I screamed at different times to him: "Stop! Don't touch me." He didn't stop. I must use physical violence like hitting, beating, and stamping. I don't like to use violence to give my borders to people who's to go far in their bad behaviour, maybe (sexual) abusing me. My physical actions also didn't help. He didn't stop.

My solution: "I sat at the other side from the table". It had no effects. He tried to further abuse me and didn't start with one of the other women at our table. I felt I was not safe, because I was scared that this man was going to sexual abuse me.

I knew it from past situations, when I travelled with public transport or walked on the streets. Mostly beginning with these questions: "What time is it?" or "Does this bus or tram go to...?" If a man alone asked me, I always refused to help him, because the attempts to sexually abuse me began mostly in this innocent manner. Such as touching my breasts, my hair, kissing, ... from strange men. I didn't know why they chose me. Why I might look less defensible as the most adult women. If a man gets over my boundaries, I scream these sentences that aren't true: "I've been married" "I have AIDS" "I don't want sex with you." That helps because they get away from me.

When the group made a decision to visit other bars. They did it. Except me and one leader. We went together back to the hostel because I felt I was not safe anymore to go alone. I slept with a lot of nightmares that night. The next day was Sunday and there were also different activities at the program. I felt tired, but I participated. Not with the best smile for enjoying it. Sunday evening, everyone went home. Me too.

After this weekend, they got all participants an evaluation form to fill in. Most participants find my behaviour on Saturday Night awesome and disturbing. I understand them. I also don't like to behave badly towards people, but in this case I can't. My reflexes took over my mind because it was dangerous. A reflex from people's brains in the prehistoric times, when I must run from lions and tigers to survive. Our human brains didn't lose this in the modern time, and people in dangerous situations handle their reflexes, because there's no time for thinking for solutions.

This decision from this travelling organisation is: I'M EXCLUDED TO GO WITH THEM AT TRAVELLING IN THE FUTURE, BECAUSE OF MY BAD BEHAVIOUR." I wrote back a letter to them on why I behave badly in this dangerous situation and my reflexes took over my mind. And I didn't dare walk away from our group at the table, because people find it not polite. If I was alone or with my family or good friends, it was easier to get away from dangerous situations. That the organisations don't take my behaviour personally, but it stays no. I made a complaint to Unia (The Belgium organisations to send situations, if you are a victim from discrimination such as race, disability, religion, age, LGBTQ+ ... in situations at studies, work, free time, ...) Unia didn't take my case seriously, because I can't prove my situations on paper, sounds and/ or video. Because I didn't go to the hospital with broken body parts and wounds. But It's equally traumatic for me to go to the hospital with wounds

I don't trust Unia anymore, because they don't ever take my complaints as a victim of discrimination seriously. The other people with autism living in Belgium also agree that Unia doesn't work for them,

because they do nothing with their stories. Because they don't see it on paper, video and/ or sounds. Indirectly such as: exclusion from participating in organisations for free time activities, applying process for volunteering and paid work, not welcome to guiding or speaking people because their other manner of talking.

VAN DEYNSE (T.), *My reflexes took over my mind*, dans *Stories beyond violence. Personal stories of autistic people as victims of violence*, e-book published by EUCAP and European Women's Lobby, <https://eucap.eu/wp-content/uploads/2023/04/Stories-Beyond-Violence-Personal-stories-of-autistic-people-as-victims-of-violence.pdf>

## **Art.7-Enfants en situation de handicap**

Par manque de places d'accueil, un jeune en situation de handicap placé en cellule de police

Le manque de places en milieu d'accueil pour jeunes en situation de handicap peut aboutir à des situations extrêmes. C'est ainsi que, le 13/04/2022, un jeune de 16 ans, en situation de handicap, a été placé en cellule de police, car il n'y a pas d'abris approprié pour lui. Le jeune homme n'avait commis aucun délit ou crime.

DEBEUCKELAERE (H.), *Jongere met beperking in de cel bij gebrek aan opvang*, in *De Standaard*, 13/04/2022, <https://www.hln.be/binnenland/jongere-16-met-beperking-in-cel-wegens-gebrek-aan-opvang-er-was-plaats-binnen-crisishulp-maar-jeugdrecht-geigerde~afb4cc84/>

L'agence *Opgroeien* a justifié son refus de lui proposer une place dans une de ses institutions par le fait qu'il n'y a pas de places disponibles dans les institutions communautaires et que les places « tampon » sont destinées aux jeunes ayant commis un crime. De son côté, le juge de la jeunesse a refusé de criminaliser l'intéressé pour pouvoir l'envoyer dans une de ces places gérées par l'agence *Opgroeien*. Le résultat de ces deux refus a été qu'il s'est trouvé dans une cellule de police, un endroit où il n'aurait jamais dû se trouver !...

Une solution a été trouvée le lendemain, mais il n'est pas admissible qu'un mineur passe une nuit en prison alors qu'il n'a commis aucun acte répréhensible.



GAMP, Campagne Je craque ! Nous craquons, 25/05/2020, [« JE CRAQUE ! NOUS CRAQUONS ! » – GAMP; Je-craque-1.pdf \(gamp.be\)](#)

[sylviecoosemans@hotmail.be](mailto:sylviecoosemans@hotmail.be)

Témoignage GAMP - RW

Considérez-vous que votre enfant est inclus parmi les autres ? Si non, veuillez préciser pourquoi

Elle a été refusée à plusieurs stages, car j'ai mentionné son autisme. Ils ne l'ont même pas vue avant le tefus

[thierry.vangoubergen@gmail.com](mailto:thierry.vangoubergen@gmail.com)

Témoignage – GAMP - RBxl

Considérez-vous que votre enfant est inclus parmi les autres ? Si non, veuillez préciser pourquoi.

Non, aucun service publique, l'enseignement en particulier, ne pratique de réelles inclusion. Et d'une manière générale, les offres de loisirs sont ségréguées. Sans efforts personnels de la famille, l'enfant en situation de handicap ne fréquente pas les autres enfants.

Ou sous art.19

[sgoidts@yahoo.com](mailto:sgoidts@yahoo.com)

Témoignage – GAMP - VL

Considérez-vous que votre enfant est inclus parmi les autres ? Si non, veuillez préciser pourquoi.

Il est inclu dans très peu d'endroits. Il y a très peu de possibilités de stage pour lui et ceux-ci sont souvent pris d'assaut

Ou sous art.19

## Article 8 – Sensibilisation

Illustration : campagne handicap & sdg développée par le BDF, avec le soutien de l'IFDD, sur base d'un travail initial de l'EDF. A servi à conscientiser des personnes en situation de handicap sur leur place dans les actions en faveur du développement durable, mais aussi à conscientiser les décideurs, les activistes et le grand public à la nécessité de prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap dans leur action.

<https://bdf.belgium.be/fr/th%C3%A8mes/vid%C3%A9os-sur-les-odd.html>

Illustrations : Campagnes associatives telle que

- celles de la Ligue Braille en TV
- la campagne de photos du GAMP sur facebook
- la campagne de Kleines Forum, voir avec PSch (peut-être pour l'article « participation à la vie publique et politique »)

Campagnes de sensibilisation d'autres organisation ???

## Article 9 – Accessibilité

Campagne CAWaB « Accessibilité 2025 » sur l'accessibilité des bâtiments ouverts au public (2019).

Pour le CAWaB, les bâtiments doivent être accessibles à tout le monde. Pour les nouveaux bâtiments, l'accessibilité est obligatoire. Pour les anciens bâtiments, l'accessibilité n'est pas obligatoire.

<https://cawab.be/+Batiments-ouverts-au-public-+>

Magasin de nuit appartenant à une chaîne, Nivelles, mars 2022, 21h00. Une personne en fauteuil roulant électronique veut entrer, mais ne peut passer entre les gondoles. Le passage n'est pas assez large. L'employée lui apporte les articles qu'elle souhaite acheter. La personne ne dispose pas de

l'argent liquide nécessaire et l'appareil de paiement électronique est fixe. La personne confie donc sa carte à la caissière et lui dit son numéro de code. De retour derrière le comptoir, l'opération est refusée. Elle demande à la personne si elle ne s'est pas trompée de numéro. Celle-ci le lui répète à haute et intelligible voix... toutes les personnes présentes dans le magasin ont pu entendre le numéro secret.

témoignage de Sarah qui, en 2019, ne pouvait poursuivre ses études en communication, faute de locaux accessibles.

BAUWIN (A.) et VAN HOUBROUCK (M.) Sarah ne peut pas s'inscrire dans l'école de son choix à cause de son handicap, dans BX1, 14/09/2018, [Sarah ne peut pas s'inscrire dans l'école de son choix à cause de son handicap](#)

Ici ou sous article - Education

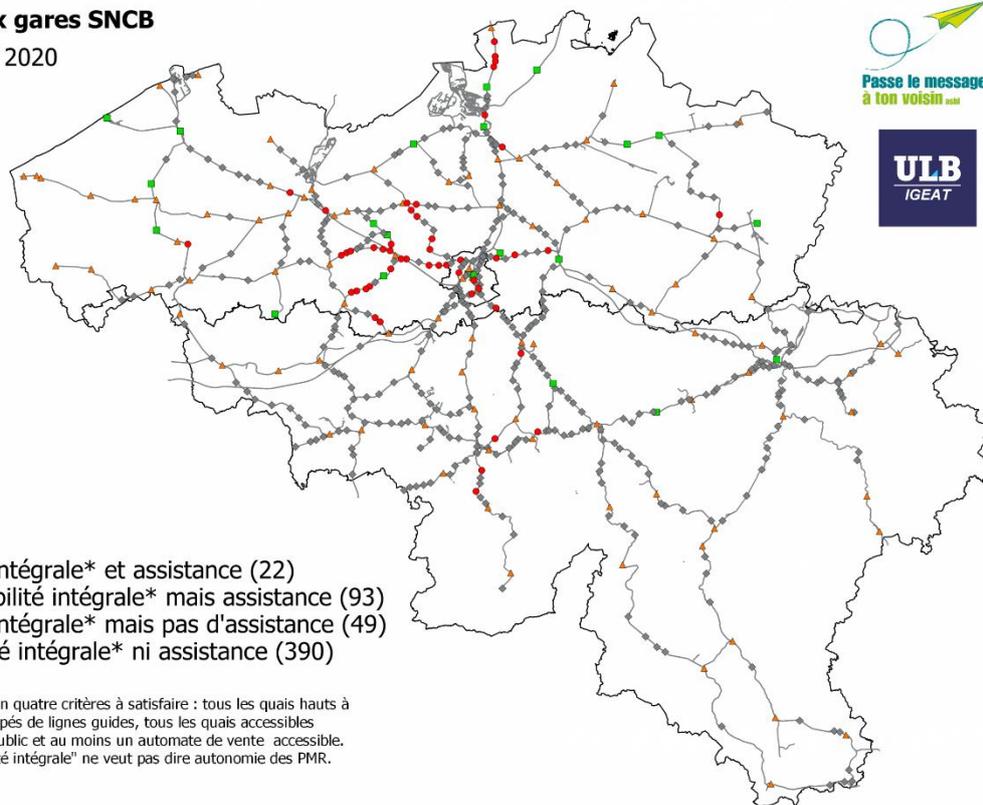
### Accessibilité des services de soins de santé

Un exemple de bonne pratique : le Projet *Welcome* au CHR Liège - [www.chrcitadelle.be/welcome](http://www.chrcitadelle.be/welcome) : pour une accessibilité intégrale

Mais, c'est un peu l'arbre qui cache la forêt... Le ministre de la Santé n'a pas répondu à la demande du CSNPH de rendre le même service au niveau de tous les hôpitaux.

### Accès PMR aux gares SNCB

Situation janvier 2020



Carte de 2020 présentant le degré d'accessibilité des gares de chemin de fer en Belgique. 164 gares présentent une accessibilité relative et 390 gares ne rencontrent pas les critères de la SNCB pour une « accessibilité intégrale ».

Comme le fait remarquer l'astérisque, les critères d'accessibilité intégrales de la SNCB ne sont pas suffisant pour permettre à une « personne à mobilité réduite » de prendre le train en toute autonomie.

Par ailleurs, il s'agit ici de la notion de « personne à mobilité réduite qui est à la fois plus large et moins inclusives que la notion de personne en situation de handicap. Entrent, en effet, dans cette catégorie les personnes qui ont une mobilité restreinte pour une période de temps limitée et n'entrent pas dans cette catégorie un certain nombre de personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas accéder aux voyages en trains pour d'autres raisons que l'accessibilité physique pure.

Passer le message à ton voisin, *Accessibilité-Gares-SNCB, 2020*, <https://passelemessage.be/plm-2020/wp-content/uploads/2020/11/Accessibilite-Gares-SNCB-2020.png>

Carte mise à jour 2022 :

[En 2022, seules 4,5% des gares de la SNCB sont accessibles aux personnes à mobilité réduite - rtbf.be](#)

[lexanaa@yahoo.fr](mailto:lexanaa@yahoo.fr)

Témoignage GAMP – Accessibilité – Rbxl - PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau fédéral ? (SNCB)  
Veuillez apporter des précisions.*

L'horreur à la **Sncb, pas de WC disponible (en état de fonctionnement)** donc avec une maladie intestinale!!! Avant la crise covid, j'avais mon médecin à Braine-l'Alleud (pas trop loin de Bruxelles, 20min en train) il est arrivé plusieurs fois que les WC n'étaient pas utilisables et même totalement fermées. C'est la panique à bord même pour les personnes qui n'ont pas de maladies intestinales, urinaires ou même de problèmes de prostate pour les hommes !. Je pense aux femmes enceintes, aux enfants, etc. Il y a beaucoup de plainte sur les réseaux à cause de WC inaccessible même pour des longs trajets (anvers, Charleroi, etc.)

[jvernimmen@skynet.be](mailto:jvernimmen@skynet.be)

Témoignage GAMP – Accessibilité – VL - PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau fédéral ? (SNCB)  
Veuillez apporter des précisions.*

Weet nooit of er een **toilet** zal werken met mijn problemen

[martine.dekeyzer@gmail.com](mailto:martine.dekeyzer@gmail.com)

Témoignage GAMP – Accessibilité – RBxl - PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau fédéral ? (SNCB)  
Veuillez apporter des précisions.*

31 gares accessibles avec aide ! soit une **limitation importante de nos mouvements**. Quasi toutes les gares avec point intéressant, Wavre ( Walibi) Cambron-Castau ( Pairi-daisa)... sauf le zoo d'Anvers sont inaccessibles. **Réservation** entre 24h et 3h ?

quand pouvez-vous dire quand vous sortez d'une activité, de loisir ou médicale ou familiale, toujours vivre en dépendant d'un horaire, et ma liberté de mouvement ? et mon égalité avec un valide ?

Par contre dans les trains doubles, **toilettes** bien accessibles, quand elles sont en état et de fonctionnement et de propreté. Peu de toilettes accessibles dans les gares.

[sonja.desimpel@outlook.com](mailto:sonja.desimpel@outlook.com)

Témoignage GAMP – Accessibilité – Rbxl - PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau fédéral ? (SNCB)  
Veuillez apporter des précisions.*

Inexistante. Les rampes que la SNCB met à notre disposition sont complètement insécurisés. Elles sont encore beaucoup trop raides et c'est un vrai danger de se lancer dessus en chaises électroniques. Depuis 2017, je ne prends plus un train parce que les risques d'accidents sont trop importants.

[blegrand2@yahoo.fr](mailto:blegrand2@yahoo.fr)

Témoignage GAMP – Accessibilité – RW - PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau fédéral ? (SNCB)  
Veuillez apporter des précisions.*

Beaucoup trop compliquée : peu de gares accessible, devoir réserver son trajet à l'avance est trop contraignant, matériel peu pratique pour le personnel

TEC : une personne à mobilité réduite se voit refuser l'accès au bus qu'elle utilise pourtant de manière habituelle : le conducteur est seul maître à bord

DECALUWE (H.) et BARBIEUX (D.), *Personnes à mobilité réduite et TEC Charleroi : le chauffeur reste seul maître à bord*, dans RTBF.be, 22/02/2018, [https://www.rtb.be/info/regions/hainaut/detail\\_personnes-a-mobilite-reduite-et-tec-charleroi-le-chauffeur-reste-seul-maitre-a-bord?id=9847836](https://www.rtb.be/info/regions/hainaut/detail_personnes-a-mobilite-reduite-et-tec-charleroi-le-chauffeur-reste-seul-maitre-a-bord?id=9847836)

[lexanaa@yahoo.fr](mailto:lexanaa@yahoo.fr)

Témoignage GAMP – Accessibilité – Rbxl - PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau régional ? (TEC, STIB, De Lijn)*

*Veuillez apporter des précisions.*

**Stib** : difficile parfois lorsque les ascenseurs ne fonctionnent pas de monter des escaliers. Il est aussi difficile d'oblitérer son abonnement lorsqu'il y a beaucoup de monde dedans. Entre ceux qui restent, ceux qui descendent et ceux qui montent, l'on est parfois bousculé ou on doit se tordre dans tous les sens pour arriver jusqu'à l'appareil. Les métros de la stib manquent de barres métalliques pour se tenir car les mains courantes en l'air sont très difficiles à utiliser lorsque l'on a une maladie musculaire. De Lijn : beaucoup de bus qui ont des grandes marches pour monter dans le bus. Un **refus de parler le français sur le territoire bruxellois** ! On ne parle pas tous le néerlandais et ça fait partie pour moi de l'accessibilité. **TEC** je connais pas, peut-être un problème bien connu depuis la nuit des temps : 2 bus par heures en Wallonie et des **horaires peu élargis en wknd** genre les bus roulent à partir de 9h le week-end et jusqu'à 17h ! Donc lorsque l'on est tributaire des transports en commun et handicapée c'est **impossible de vivre en Wallonie** ou dans le hainaut (pour les loyers sont accessibles pour les bas revenus cf : accessibilité logement).

cyrinemez@gmail.com

Témoignage GAMP – Accessibilité – Rbxl - PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau régional ? (TEC, STIB, De Lijn)*

Le service est partiellement accessible.

Beaucoup de bus De Lijn n'attendent pas que les personnes en situation de handicap soient assis, ce qui est dangereux. Le site internet n'est pas non plus très accessible pour les personnes aveugles.

Les taxibus sont aussi compliqués à commander. Le chauffeur est rarement informé de mon handicap visuel, ce qui fait qu'il ne sort pas de sa voiture, donc je ne sais pas quand il arrive. On nous oblige aussi à avoir des horaires stricts (ce qui empêche toute spontanéité).

Pour la STIB, cela dépend des chauffeurs, nous dépendons du bon vouloir des chauffeurs. Le tram 81 n'est pas aux normes...

projulien@outlook.be

Témoignage GAMP – Accessibilité – RW - PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau régional ? (TEC, STIB, De Lijn)*

Des bus uniquement aux heures des étudiants dans mon village. **Impossible de se déplacer en bus**

sonja.desimpel@outlook.com

Témoignage GAMP – Accessibilité – Rbxl - PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau régional ? (TEC, STIB, De Lijn)*

quelques progrès avec l'arrivée du métro M7 sur la ligne 1 et 5. Les lignes 2 et 6 restent impraticables de manière autonome. Et **les sas sésame** dans lesquels les chaisards doivent passer pour badger leur abonnement est **inaccessible pour des personnes qui ont des déficiences importantes aux membres supérieurs**. Quant aux tram et bus, il vaut mieux ne pas en parler.

isabellespt@outlook.fr

Témoignage GAMP – Accessibilité – RW – Aidant proche

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau régional ? (TEC, STIB, De Lijn)*

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau fédéral ? (SNCB)*

Depuis la **fermeture des guichets avec personnel**, il est difficile pour les personnes atteintes de déficiences intellectuelles de prendre des tickets de transports (lecture car guichets automatiques)

Marion.gemis.marion@gmail.com

Témoignage GAMP – Accessibilité – RBxl - PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau régional ? (TEC, STIB, De Lijn)*

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau fédéral ? (SNCB)*

**Pas de carte accompagnants** ni de priorité pour une place pour les personnes plus valides... rendant donc les trajets très chers pour aller aux divers rdv....hors les **personnes autistes ont un besoin d'accompagnement pour gérer le stress, la proximité** avec les autres voyageurs et ce, même s'ils sont plus autonomes.

mucyoon@gmail.com

Témoignage GAMP – Accessibilité – RW – PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des transports en commun au niveau régional ? (TEC, STIB, De Lijn)*

Le TEC est horrible. Les conducteuristes roulent toujours de manière très très brusque (les personnes âgées en pâtissent beaucoup, mes genoux aussi, et j'ai du mal avec ma proprioception, donc j'ai des difficultés à garder mon équilibre quand je ne trouve pas de place assise et c'est très fatiguant physiquement), je dis toujours que je me sens comme du bétail qu'on conduit à l'abattoir. On ignore toujours à quel arrêt on va arriver quand on est dans le bus (alors quand savoir demander l'arrêt quand on ignore où on se trouve ?), cela induit énormément de stress inutiles. Souvent, il y a du chauffage alors qu'il fait plein soleil dehors. On ne peut jamais compter sur les horaires, alors il faut toujours partir de chez soi avec beaucoup d'avance, et compter sur un ou deux bus AVANT l'horaire dont on aurait besoin, parce que souvent les bus partent avec 5 ou 10 minutes d'avance, ou bien 3 bus d'affilées ne passent tout simplement pas, quand on dépend des bus pour se rendre à des rdv médicaux, c'est galère, et bien souvent je dois partir une heure plus tôt pour être certaine d'arriver à l'heure à mon rdv. Le bruit des portes qui s'ouvre/se ferme est infernal.

Voyage en avion avec une personne autiste : une expérience traumatisante.

*« Tout s'est bien passé jusqu'au moment où l'avion a commencé à rouler... il s'est rendu compte qu'on quittait son chez-lui et que nous n'étions pas « maîtres » du trajet. Une crise mémorable de 1h30 dans l'avion. Il voulait ouvrir les portes de l'avion... il avait été préparé, renforcements de toute sorte, tablette avec jeux, etc.*

*Une catastrophe que je ne suis pas prête d'oublier ! (Maman d'un enfant autiste)*

<https://www.gamp.be/2021/08/19/prendre-lavion/>

chiara.colucci@gmail.com

Témoignage GAMP – Accessibilité – VL – Aidant Proche

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité de nos aéroports ?*

Je me suis permise de répondre à cette enquête uniquement pour signaler mon expérience avec les aéroports (je n'utilise pas souvent de transport en commun avec mon fils pour pouvoir en parler). Je trouve que dans les aéroports belges, surtout Charleroi, il y a une manque d'attention vers les personnes avec besoins spéciaux, et juste pour faire un exemple, à CHR il n'y a pas de possibilité de faire un checkin plus rapidement ou de passer les contrôles dans une file séparée (à moins qu'on ne paie le 'fast track', qui n'est pas vraiment plus rapide car elle amène toujours au même guichet de contrôle que les autres passagers...).

Il n'y a pas de 'quiet room', pas d'espace au calme ou une personne avec difficultés pourrait se restaurer, chose qui n'aide pas dans une situation déjà assez stressante comme l'attente en aéroport, les éventuels retards, etc.

Je crois que ce genre de service devrait exister par défaut, surtout dans la capitale européenne, et devrait être gratuit (encore une fois, CHR fait pire que BRU, à Zaventem on trouve au moins une salle de jeux pour enfants, tandis que à CHR pour accéder au lounge, qui est le seul espace plus tranquille, il faut payer cher...).

mbentoura@gmail.com

Témoignage GAMP – Accessibilité – RW – Aidant Proche

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité de nos aéroports ?*

Mauvais accès avec les transports en commun. Charleroi très mauvais accès partout, avions, wc, check points, personnes à aider pas disponibles. Zaventen plus ou moins bien adapté à l'intérieur

lexanaa@yahoo.fr

Témoignage GAMP – Accessibilité – Rbxl - PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des services bancaires ou de gestion de patrimoine ?*

*Veillez apporter des précisions.*

Plus aucune agence de disponibles pour avoir du cash. Elles ferment toutes les unes après les autres, je trouve ça scandaleux. Si j'ai besoin d'avoir des billets ou mettre imaginons des billets sur mon compte maintenant je dois traverser 3 villes dans Bruxelles pour trouver une agence ! Et le problème également, si on a besoin d'avoir quelqu'un en ligne, il ne répondent pas, il faut souvent téléphoner 3 à 4 fois dans la journée pour avoir un conseil au téléphone.

sonja.desimpel@outlook.com

Témoignage GAMP – Accessibilité – Rbxl - PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des services bancaires ou de gestion de patrimoine ?*

*Veillez apporter des précisions.*

Pour des personnes en situation de handicap moteur, avec des déficiences importantes aux membres supérieurs, c'est impossible d'aller de manière autonome retirer de l'argent et d'utiliser un lecteur de carte pour accéder à leur compte en ligne. Pour cette raison, des personnes qui ont toutes leurs capacités intellectuelles doivent malgré tout souvent dépendre d'une tierce personne et risquent de ne pas pouvoir gérer leur argent en toute intimité.

jvernimmen@skynet.be

Témoignage GAMP – Accessibilité – VL - PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des services bancaires ou de gestion de patrimoine ?*

*Veillez apporter des précisions.*

Banken laten ons gewoon in steek. Onbegrip alles via computer geen dialoog meer

laetitiacoeurbleu@gmail.com

Témoignage GAMP – Accessibilité – RW – Aidant Proche

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des services bancaires ou de gestion de patrimoine ?*

*Veillez apporter des précisions.*

J'observe un retrait des distributeurs de billet à Tournai. Difficile d'y accéder et en plus, ils se trouvent en extérieur, à l'entrée/sortie d'un centre commercial et devant un arrêt de bus, ce qui crée un **sentiment d'insécurité**. A plus forte raison que les machines sont **très lentes** et que les usagers sont totalement livrés à eux-mêmes pour en faire usage contrairement aux **banques où il était encore possible de solliciter l'aide d'un professionnel** en cas de souci.

Inter a visité 147 bâtiments nouvellement construits, aucun ne respectait les normes en vigueur

BEEL(V.), *Geen enkel nieuw openbaar gebouw is echt toegankelijk*, dans *De Standard*, 25/06/2020., [Geen enkel nieuw openbaar gebouw is echt toegankelijk | De Standaard Mobile](#)

ycantraine@gmail.com

Témoignage GAMP – Accessibilité –RBxl – PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des services et bâtiments publics ?*

Ok. Mais paradoxalement, mieux vaut **être accompagné lorsqu'on se rend au rendez-vous avec le médecin-conseil à Pacheco**. Long trajet de la rue à la salle d'attente.

martine.dekeyzer@gmail.com

Témoignage GAMP – Accessibilité –RBxl – PSH

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des services et bâtiments publics ?*

Dans certaines communes ( Watermeal-Boitsfort pour ne pas la citer) un ou deux guichetiers ont dans leur fonction de " porter aide en les portant éventuellement " les personnes en chaise pour leur donner accès aux guichets ! Non mais et quoi encore ?

Fracture numérique

Vlessire@live.be

Témoignage GAMP – Accessibilité –RW – Aidant proche

*En tant que personne en situation de handicap (ou en tant qu'aidant-proche remplissant le formulaire pour une personne handicapée), vous estimez-vous victime de la fracture numérique ?*

Oui. Notre fils sera toujours incapable de utiliser ces moyens et la disparition des interlocuteurs directs sont pénalisant et augmentent le manque de dépendance des personnes avec une déficience mentale

projulien@outlook.be

Témoignage GAMP – Accessibilité –RW – PSH

*En tant que personne en situation de handicap (ou en tant qu'aidant-proche remplissant le formulaire pour une personne handicapée), vous estimez-vous victime de la fracture numérique ?*

**C'est quoi la fracture numérique ?**

lexanaa@yahoo.fr

Témoignage GAMP – Accessibilité –RW – PSH

*En tant que personne en situation de handicap (ou en tant qu'aidant-proche remplissant le formulaire pour une personne handicapée), vous estimez-vous victime de la fracture numérique ?*

Oui terriblement, un exemple : je n'ai plus d'ordinateur depuis 2 ans, je n'ai pas les moyens financiers pour en acheter 1. J'en ai particulièrement besoin pour mon travail (de photographe donc un pro qui coûte 850€) mais aussi pour tout le reste, visioconférence, traitement de txt,..) j'ai demandé de l'aide au cpas qui a refusé. J'ai heureusement un smartphone mais ce n'est pas aussi pratique qu'un ordi. Il n'est pas facile d'avoir des services à domicile pour des fois obtenir des documents administratifs et itsme (l'application ne fonctionne jamais).

## Article 11 - Situations de risque et situations d'urgence humanitaire

## Article 12 - Reconnaissance de la personnalité juridique dans des conditions d'égalité

### Illustration

Demande d'une personne en situation de handicap reçue par le CSNPH, le 18 octobre 2022.

« quand une personne qui a un léger retard mental est déclarée incapable par la justice qui correspond en rien à son handicap réel quels sont les recours... »

## Article 13 - Accès à la justice

### Utilisation des langues nationales :

Parmi les besoins individuels, il y a l'emploi des langues nationales. L'existence de trois communautés linguistiques en Belgique est une réalité que l'Etat semble éternellement incapable d'intégrer de manière complète et efficace.

L'arrêt de la Cour européenne de justice concernant le cas de M. Rooman est important à ce titre.

« Case-Law de la court européenne des droits humains sur les lois en matière de handicap.

Court européenne des droits de l'homme en matière de loi sur le handicap, Rooman versus Belgium, Grande chambre n° 18052/11, 31 Janvier 2019.

M. Rooman est germanophone. M. Rooman a été placé en détention psychiatrique en régime francophone pendant 13 ans, sans possibilité de traitement en allemand. Il a introduit un recours sur base du non respect des articles 3 et 5 de la Convention européenne des droits de l'homme.

La Convention européenne ne garanti pas le traitement des détenus dans leur propre langue. Mais le principe général est que recevoir un traitement individualisé et approprié est essentiel. La Commission de protection sociale (*Social Protection Board*) a confirmé son droit d'être entendu et compris en allemand, langue nationale en Belgique.

Pour la période 2004-2017, le jugement constate la violation des art. 3 et 5. Après 2017, la Cour constate que les autorités ont fait des efforts significatifs pour garantir au plaignant un traitement cohérent et adapté à sa situation. Il n'y a plus de violation des articles 3 ou 5.

Ceci constitue un cas de jurisprudence utile en la matière et donc un exemple de bonne pratique. Le BDF attend de la Belgique qu'elle mette tout en œuvre à l'avenir pour se conformer au droits des personnes quant à l'usage de la langue en cas de nécessité d'un traitement en détention. Le raisonnement vaut aussi pour le recours à la langue de signes.

→ OME : Le cas Rooman a été solutionné. Pour autant, une solution structurelle a-t-elle été apportée ???

WITTMANN-PURI (S.), *Recent case-law of the European Court of Human Rights on disability law, PowerPoint presentation*, in ERA, *Annual Conference on the rights of persons with disabilities 2020, Access to Justice*, Online, 21-23 Octobre 2020.

## Article 14 - Liberté et sécurité de la personne

*Un mineur en prison faute de soins institutionnels*

Un jeune en situation de handicap de 16 ans est placé dans une cellule de la police parce qu'il n'y a pas de logement adapté pour lui. Le jeune homme n'a commis aucun délit.

L'Agence *Growing Up* justifie son refus de lui proposer une place dans une de ses institutions par le fait qu'il n'y a pas de places disponibles dans les institutions communautaires et que les places tampons sont destinées à des personnes ayant commis un délit. Le tribunal pour enfants refuse d'ériger en infraction pénale le fait de l'envoyer dans une institution.

Le résultat est qu'il se retrouve dans une cellule de police une situation kafkaïenne.

→ OME : Une solution a pu être trouvée le lendemain, mais qu'en est-il au niveau structurel ?

DEBEUCKELAERE (H.), *Un jeune handicapé en cellule faute d'abri*, in *De Standaard*, 13/04/2022 - <https://www.hln.be/binnenland/jongere-16-met-beperking-in-cel-wegens-gebrek-aan-opvang-er-was-plaats-binnen-crisishulp-maar-jeugdrecht-wei-gerde~afb4cc84/>

## Article 15 - Droit de ne pas être soumis à la torture ou à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Recours à la contention → OME : Est-ce une personne en situation de handicap ?

On ne fait pas ça : attacher les gens et les laisser seuls : [lisez le témoignage ici \(en néerlandais\)](#)

NADA, Netwerk alternatieven voor Dwang en Afzondering in de GGZ, *Nadia* : "Je doet dat niet : mensen vastbinden en alleen laten", 28/02/2021, <https://nadanetwerk.org/2021/02/28/nadia-je-doet-dat-niet-mensen-vastbinden-en-alleen-laten/>.

## Article 16 - Droits de ne pas être soumis à l'exploitation-fiche-intégration

## Article 17 - Protection de l'intégrité personnelle

## Article 19 - Autonomie de vie et inclusion dans la société

16/02/2024 – Le gouvernement flamand à nouveau condamné pour la diminution par deux du « zorgbudget » d'une personne en situation de handicap.

DE COOMAN (L.), *Vlaamse overheid opnieuw teruggefloten over zorgbudgetten voor personen met handicap: Simon uit "Down the road" moet volledig budget krijgen*, dans VRT nws, 16/02/2024.

[Vlaamse overheid opnieuw teruggefloten over zorgbudgetten voor personen met handicap: Simon uit "Down the road" moet volledig budget krijgen | VRT NWS: nieuws](#)

Habitats inclusifs en Région wallonne, des initiatives privées, très rares, mais rien à un niveau structurel.

[Les Habitats Inclusifs Solidaires de la Fondation Portray \(fondation-portray.be\)](http://fondation-portray.be)

Le financement centré sur la personne et les soins au sein de la communauté sont-ils la quintessence de l'inclusion des personnes handicapées ? Cinq chercheurs s'interrogent à ce sujet : "L'inclusion et la désinstitutionnalisation ne sont pas la même chose. Nous devons transformer les environnements de soins en lieux où il fait bon vivre, vivre ensemble et travailler ensemble pour les personnes handicapées et non handicapées".

ROETS (G.), REMMERY (M.), CAUTREELS (D.), BENOOT (T.) en ROOSE (R.), *Anders kijken naar inclusie is ruimte maken voor goed samen leven*, dans *Sociaal.net, Achtergrond, verhalen en opinie voor sociale professionals*, 23/09/2022. [Anders kijken naar inclusie — Opinie — Sociaal.Net](#)

En région bruxelloise, les formes de soutien à la vie indépendante pour les personnes sont en diminution depuis le début de l'année 2023 : l'intervention de la Région Bruxelles-Capitale dans les titres services par personne a été diminuée de moitié. Le quota de « titres services » auxquels une personne en situation de handicap peut prétendre est passé de 2000 à 1000. 2000 correspondait à la quantité nécessaire pour employer une personne à plein temps pour assister la personne. Le système de « titre service » joue pourtant un rôle important dans le « maintien à domicile » prôné par les gouvernements constitutifs de la Belgique fédérale. La décision serait basée sur le fait que seuls 53 clients avaient eu recours à plus de 1000 titres services l'année précédente. Il n'en reste pas moins que ces 53 personnes voient leur capacité d'autonomie diminuée.

Il est à noter qu'en Région wallonne et en Région flamande, le quota reste fixé à 2000. Une iniquité est donc créée de fait entre les personnes en situation de handicap des différentes régions.

DE VOGELAERE (J.F.), *Bruxelles : un quota réduit de titres-services pour les personnes handicapées*, dans *Le Soir*, 08/02/2023.

Reportage RTBF : « Notre confinement perpétuel ». Le confinement Covid a été une période dure pour beaucoup. Il a été un moment paroxystique pour les personnes en situation de handicap qui

ont besoin d'un accompagnement important. Dans art. 1-4 sous problématique du choix entre régions / Communautés ou sous article 19 – Autonomie de vie et inclusion dans la société (choix du lieu de vie)

<https://gamp.be/2020/10/13/notre-confinement-perpetuel/>

[thierry.vangoubergen@gmail.com](mailto:thierry.vangoubergen@gmail.com)

Témoignage – GAMP - RBxl

*Considérez-vous que votre enfant est inclus parmi les autres ? Si non, veuillez préciser pourquoi.*

Non, aucun service publique, l'enseignement en particulier, ne pratique de réelles inclusion. Et d'une manière générale, les offres de loisirs sont ségréguées. Sans efforts personnels de la famille, l'enfant en situation de handicap ne fréquente pas les autres enfants.

[sgoidts@yahoo.com](mailto:sgoidts@yahoo.com)

Témoignage – GAMP - VL

*Considérez-vous que votre enfant est inclus parmi les autres ? Si non, veuillez préciser pourquoi.*

Il est inclu dans très peu d'endroits. Il y a très peu de possibilités de stage pour lui et ceux-ci sont souvent pris d'assaut

[ycantraine@gmail.com](mailto:ycantraine@gmail.com)

Témoignage GAMP – RW - Art.19

*Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous (ou votre proche) êtes confronté dans le choix de résidence, en raison du handicap ?*

Pour le moment, de retour de l'étranger, je suis dans une résidence services qui accepte des hébergements provisoires. Mais, malgré les aspects positifs (et même si je vis seul), j'aimerais vivre dans un appartement autonome, plus grand (je ne comprends pas pourquoi un handicapé ne peut avoir un grand appartement s'il fait appel aux Fonds du logement, par exemple), adapté ou adaptable (grande salle de bains), etc.

Au début, c'est la multiplication des portes à trouver et où frapper et la quantité de documents à remplir souvent assez redondants. Parfois, on a l'impression d'être puni deux fois. Il y a aussi des aberrations: pour utiliser les chèques Sodexo, il faut proposer au minimum trois heures de travail... dans 40m2???

[sonja.desimpel@outlook.com](mailto:sonja.desimpel@outlook.com)

Témoignage GAMP – RBxl - Art.19

*Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous (ou votre proche) êtes confronté dans le choix de résidence, en raison du handicap ?*

quand on est en situation de handicap moteur, comme je le suis, avec besoin d'assistance personnelle, d'aménagement du domicile et besoin d'aides techniques diverses, et que l'on désire vivre dans un logement individuel, c'est très compliqué. J'ai dû aller vivre dans un logement social pour avoir accès à un logement adapté. Je venais du privé et les débuts furent très compliqués pour mes parents qui m'avaient suivie dans l'aventure et pour moi-même. J'ai eu la chance de rencontrer mon compagnon qui habite à proximité de mon appartement et qui est lui-même en situation de handicap moteur important. En attendant, nous sommes obligés de rester là pour continuer à profiter du service AVJ que j'ai finalement dû demander. Si nous avions le choix, nous préférierions avoir de l'assistance personnelle en suffisance (de la véritable assistance personnelle avec la possibilité de choisir les assistants, de choisir les horaires en fonction de nos activités quotidiennes et pas ce qu'on nous propose/impose actuellement- des assistants non choisis par nos propres soins, des horaires imposés par les services d'aide familiale qui ont le monopole, de l'aide morcelée, de la médicalisation de notre vie quotidienne...) dans n'importe quel logement totalement individuel. Aussi bien mon compagnon que moi-même, nous vivons avec la peur au ventre. Un service AVJ est une structure collective et donc on n'est jamais à l'abri d'une évolution d'un service qui nous plairait pas. Jamais nous ne voudrions vivre dans un flat avec des parties communes et pourtant si un jour c'est ce qui se décide... Qu'allons-nous pouvoir faire ? La grève de la faim ?

[lexanaa@yahoo.fr](mailto:lexanaa@yahoo.fr)

Témoignage GAMP – RBxl - Art.19

*Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous (ou votre proche) êtes confronté dans le choix de résidence, en raison du handicap ?*

Je n'ai aucun choix de résidence ! Je suis obligée d'habiter chez ma mère sinon je suis à la rue. Pas prioritaire pour un logement social. Je n'ai pas les moyens financiers pour louer un studio avec mon revenu (ARR et AI du spf 1600€ en isolée et 1200€ taux cohabitant). Aucune aide d'aucun service extérieure.

[corroymonique24@gmail.com](mailto:corroymonique24@gmail.com)

Témoignage GAMP –VL Art.19

*Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous (ou votre proche) êtes confronté dans le choix de résidence, en raison du handicap ?*

Obligation d'abandonner le service résidentiel de mon fils handicapé en wallonie suite à notre déménagement en Flandres (nous avons hérité de la maison en Flandres de mes parents et cette maison nous convient mieux: du coup on voulait obliger mon fils à prendre son domicile dans l'institution wallonne pour qu'il y garde son hébergement du lundi au vendredi parce qu'on a déménagé en Flandres): nous avons déjà attendu 7 ans pour avoir l'hébergement de mon fils en wallonie et maintenant nous avons les mêmes longues listes d'attente à refaire si nous voulons une aide ou un hébergement en Flandres. mon fils est donc plein temps à la maison (H24). Entretemps nous avons trouvé de l'aide bénévole, mais c'est malheureux que nous ne pouvons pas payer du personnel avec l'allocation de handicap quand la personne handicapée adulte est plein temps à la maison

[lallemand.flor@gmail.com](mailto:lallemand.flor@gmail.com)

Témoignage GAMP – RW – Art.19

*Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous (ou votre proche) êtes confronté dans le choix de résidence, en raison du handicap ?*

C'est très simple, nous ne trouvons pas. Pas nécessairement parce qu'il n'y a pas de place, mais parce que notre fils de 17 ans ne coche pas les bonnes cases. Car oui, c'est un système de cases à cocher pour l'AVIQ.... avec un syndrome génétique rare, une forme d'autisme sans retard intellectuel (évalué avec un test de QI, parce que... la maturité, c'est pas ça...), on en est à plus de 40 refus d'institutions actuellement.

valerie.vanbellinghen@gmail.com

Témoignage GAMP – RW – Art.19

*Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous (ou votre proche) êtes confronté dans le choix de résidence, en raison du handicap ?*

Je vis à mon domicile, seule, je suis à mobilité réduite et je suis autiste.

Il y a de nombreux services qui sont intervenus chez moi pour m'aider au maintien à domicile. Cependant à cause d'une méconnaissance de l'autisme et du fait que l'aide apporté n'y est pas adapté, ces aides se sont soldées par des échecs et par des arrêts. Avec souvent une aggravation de ma situation dans un contexte de maltraitance de la part des services.

Je ne peux pas vivre seule sans aide adaptée. Mais trouver de l'aide adaptée est très difficile. Plusieurs fois j'ai pensé que je devais quitter mon domicile car en burnout autistique avec les troubles dysexécutifs très forts, je ne m'alimentais plus je n'arrivais plus à prendre mes médicaments ou à me chauffer quand c'était nécessaire. J'ai d'autres problèmes de santé qui rentrent cette situation très dangereuse. Donc mes besoins de base les plus essentielles n'étaient pas remplis même avec des services " d'aides". Cet hiver je me suis sentie à une frontière, hospitalisation, centre de convalescence (là j'ai bien compris qu'il mettait impossible de vivre dans un centre collectif à cause de mon autisme de mes hypersensorialité sve.a.), mes parents chez moi pendant 4 mois alors que j'ai 50 ans., Sans autre solution.. . J'ai eu un service de logement supervisé accordé par la l'aviq mais qui n'y connaissait rien en autisme. Je n'ai pas trouvé d'autres services dans ma région en province du Luxembourg. Le service m'a viré ! Me laissant en grande difficulté. Pour me protéger j'ai décidé de ne plus m'adresser à des services mais à une personne privée qui est l'équivalent de mon auxiliaire de vie comme en France . cependant je doit faire réévaluer ma perte d'autonomie pour pouvoir me permettre d'avoir cette aide adaptée.

Mon choix c'est de rester chez moi mais à voir une aide vraiment adaptée à l'autisme et pouvoir avoir des revenus d'intégration qui sont correctes par rapport à ma perte d'autonomie. Je trouve qu'en Belgique nous manquons cruellement de moyens pour le maintien à domicile pour un certain type de population un certains types d'handicap. En province de Luxembourg si vous n'avez pas de voiture personnelle ou pas de permis et que ce n'est pas possible de prendre les transports en commun c'est aussi très difficile d'avoir une vie sociale et de pouvoir partager avec des personnes semblables point donc je trouve qu'il manque non seulement les services chez les personnes mais aussi des services extérieurs de ressources. Nous avons aussi besoin d'endroit où nous pouvons aller nous reposer, ailleurs que en psychiatrie ou que en centre de convalescence qui reste très cher et ne sont pas adaptés pour les autistes. Il y a beaucoup d'isolement ici et très peu de personnes capables d'aider dans ma situation.

## **art.20 : Mobilité personnelle**

Se déplacer dans Bruxelles est un véritable parcours d'obstacle, notamment pour les personnes en situation de handicap visuel

[Sécuriser les traversées des voies de tram et des arrêts de surface pour les personnes déficientes visuelles - CAWaB asbl](#)

Scan-cars : frein à la mobilité personnelle (CAWab)

[Les scan-cars : frein supplémentaire à la mobilité des personnes en situation de handicap - CAWab asbl](#)

## **Article 21 -Liberté d'expression et d'opinion et accès à l'information**

Mai 2021 : la nouvelle stratégie de la RTBF de ne plus traduire les commentaires en langue étrangère mais de les reprendre en sous-titrage pose des problèmes d'accessibilité à l'information aux personnes handicapées de la vue

Michel Magis, Directeur de la Ligue Braille, e-mail envoyé au CSNPH, le 3/5/2021

Le CSA impose 25% de productions audio-décrites à la Première et à Tipik et 15% à la Trois. Mais c'est une obligation de moyens, pas de résultats.

[Films et séries en audiodescription pour personnes aveugles et malvoyantes, comment ça marche ? - rtbf.be](#)

Il semble que la traduction gestuelle ne soit généralement visible que sur Auvio et/ou sur La Trois. A vérifier ???

*Témoignage : L'autre jour, ma chaudière était en panne. J'ai téléphoné à 6 chauffagistes. Ils m'ont tous répondu d'envoyer un email pour faire ma demande de réparation. Quand je leur dis que je suis malvoyante et que je ne sais pas utiliser un pc, ils répondent: « ah, on ne peut pas faire autrement, madame. » Une amie m'a alors aidée; son mari connaissait quelqu'un qui pouvait venir me dépanner (Renée, 72 ans, malvoyante, isolée).*

Fondation Roi Baudouin, *Baromètre de l'inclusion numérique 2020*, p. 55.

## **Article 23 - respect du domicile et de la famille**

## **Article 24 – Education**

En Fédération Wallonie-Bruxelles, à partir de 2022, les enfants en situation de handicap intellectuel qui suivaient l'enseignement ordinaire en bénéficiant de quelques heures d'accompagnement prodiguées par des enseignants venant de l'enseignement spécialisé n'en bénéficient plus. La réforme de la ministre Désir mise en question.

HOVINE (A.), *Des enfants « différents » ne reçoivent plus d'aide dans les écoles ordinaires*, dans *La Libre Belgique*, 21/09/2022. [Des enfants "différents" ne reçoivent plus d'aide dans les écoles ordinaires - La Libre](#)

**Muriel BAUMAL**, maman d'un jeune garçon porteur de trisomie 21 ([Demander à ThD autorisation + texte](#))

[Réclamation collective sur l'inclusion scolaire : la conférence de presse \(inclusion-asbl.be\)](#)

21/04/2021 - Fédération Wallonie-Bruxelles, la réforme des projets d'intégration inquiète enseignants, parents et élèves – Carte blanche adressée à la ministre de l'enseignement

[https://www.rtbf.be/info/societe/detail\\_ecole-la-reforme-des-projets-d-integration-inquiete-enseignants-parents-et-eleves?id=10745134](https://www.rtbf.be/info/societe/detail_ecole-la-reforme-des-projets-d-integration-inquiete-enseignants-parents-et-eleves?id=10745134)

Amis des aveugles : on suit une jeune fille qui a suivi un cursus d'institutrice primaire. Aveugle, elle ne peut pas enseigner

Je m'appelle S B. Je suis née avec une amorse congénitale de leber découverte vers l'âge de 4 ans. Dès la découverte de ma déficience, mes parents ont été mis en contact avec des services tels que la ligue braille et le triangle. Ces derniers ont sensibilisé mes parents à ce monde du handicap visuel.

On a proposé à mes parents de nous intégrer dans une école de malvoyants à Gant. Ils sont allés visiter l'école mais mon papa a refusé de nous mettre moi et mon frère, qui souffre de la même maladie que moi, dans cette école. Le parcours du combattant a alors commencé. Il a d'abord fallu trouver une école désireuse d'intégrer des enfants malvoyants dans l'enseignement ordinaire. Nous avons eu la chance qu'une école près de chez nous ai accepté le projet en étant soutenue par des personnes qui travaillaient au triangle.

A partir de ma première primaire, j'ai pu bénéficier d'une TV loupe qui me permettait de lire les documents et de lire sur le tableau. Une accompagnatrice du triangle venait quelques périodes m'aider à suivre en classe. Même si la charge de travail pour un enfant déficient visuel est bien plus importante que celle d'un enfant sans handicap, mon parcours scolaire en primaire s'est bien déroulé car j'ai l'avantage d'avoir une bonne mémoire.

Arrivé en secondaire, ça s'est plus compliqué au niveau de la charge de travail à fournir, que ce soit pendant ou après les cours. J'avais toujours droit à une accompagnatrice, surtout pendant les périodes d'examen, pour me lire des documents, répondre à certaines de mes questions ou faire des recherches dans le dictionnaire. Je bénéficiais également d'un peu plus de temps pour être évaluée.

Hormis le fait d'avoir raté une année, j'ai réussi mes études secondaires avec de bons résultats. A la sortie de mes secondaires, j'ai souhaité entamer des études de kinésithérapeute à la haute école IESCA. Après maintes négociations, ils ont accepté mon inscription. Mon frère a également voulu faire ces études là mais il a été refusé. Aucune adaptation n'y était prévue pour moi, le directeur souhaitait même me placer avec ma TV loupe à côté du professeur, ce qui m'a vraiment mis mal à l'aise. Je n'avais pas trouvé d'accompagnateur pour m'aider. Les changements de sites pour les

différents cours de sport m'ont aussi effrayée. J'ai donc rapidement et à contrecœur abandonné ces études.

Ne voulant pas rester à ne rien faire, je me suis engagée dans un bachelier en droit à l'IESN pour y rejoindre une de mes amies. L'école était tout à fait ouverte à des adaptations, des professeurs ont pris du temps pour m'expliquer des choses plus visuelles. J'ai pu passer mes examens dans un plus petit local où une ancienne étudiante avait été désignée comme accompagnatrice. Malheureusement ces études ne me plaisaient pas.

Après quelques mois de réflexion, je me suis réorientée à la haute école Albert Jacquart à Namur pour y devenir institutrice primaire. La directrice de l'école s'est montrée ouverte au projet, tout en me précisant que, d'une part, elle ne pouvait pas s'opposer à mes études mais que d'autre part, elle avait des craintes quant à mes chances de trouver un emploi en tant qu'institutrice du fait de ma déficience visuelle.

On a mis des aménagements en place tels qu'un local plus facilement accessible. J'ai eu des syllabi informatisés pour certains cours, pour d'autres j'avais des documents en couleurs. Un accompagnateur de l'ONA venait m'assister pendant mes examens où j'avais également droit à plus de temps que les autres pour tout terminer. Une élève de l'année au-dessus de moi m'aidait pour tout ce qui touchait à la recherche de documents, à la mise au clair des prises de notes...

En règle générale, les professeurs étaient ouverts au projet, hormis quelques psychopédagogues qui ont essayé de me mettre des bâtons dans les roues. Ayant compris le stratagème de ces professeurs, je me suis battue pour avoir des cotes excellentes dans les autres matières pour pouvoir réussir. Après avoir reçu mon diplôme, j'ai cherché de l'emploi en tant qu'institutrice primaire, mais effectivement la réalité du terrain est différente de celle des stages. J'ai eu droit à deux ou trois remplacements qui m'ont tous semblés compliqués faute d'adaptation et du fait de tomber sur des enfants qui n'étaient pas sensibilisés au handicap. Je devais à chaque fois me réadapter à un nouvel environnement ce qui n'était pas facile. J'ai été vite découragée. Lorsque je consultais les différents organismes administratifs de l'emploi, on m'a dit que je serais plus en sécurité financière en n'allant pas travailler.

Je risquais de perdre mes allocations, et en cas de problèmes plus tard, je risquais de ne pas retrouver les allocations auxquelles j'avais droit précédemment. Je me limite donc à faire du bénévolat dans un club de danse et dans une école en tant que professeur de danse.

Si je dois tirer des points positifs je dirais que ça a forgé mon caractère, je suis devenue quelqu'un de battant et de déterminée. J'ai pu avoir un parcours scolaire normal, comme toute personne sans handicap et avoir les mêmes diplômes. J'ai pu aussi faire l'expérience de la vie étudiante en kot avec tous les bienfaits de cette vie. J'ai pu montrer aux autres que c'était possible d'y arriver même si on est différent. Mon handicap me permettait de concevoir des leçons mettant en exergue d'autres sens que la vue. Enfin, j'ai acquis une certaine estime de moi-même d'avoir finalement réalisé tout cela.

Du côté négatif, j'ai toujours eu une pression importante, je prends trois fois plus de temps que les autres pour réaliser une tâche, c'était donc très difficile à suivre mes camarades. Je retiendrai également que les professeurs ne sont pas formés aux pathologies et ne mettent pas toujours des choses en place pour une étudiante telle que moi. Ce n'est d'ailleurs pas toujours possible. Le système belge est tel que, lors de l'évaluation, toutes les compétences d'acquis doivent être obtenues et certaines compétences ne sont pas à la portée de certains handicaps. Je sais qu'il y a une personne à qui on a stipulé sur son diplôme qu'il ne pouvait pas réaliser telle ou telle tâche dans certaines situations. Je me demande si c'est légal d'ailleurs.

De plus l'accès à l'emploi est un parcours encore plus rude que la réussite de ses études. On n'a pas le droit à l'erreur. Les employeurs recherchent quelqu'un avec qui ça ira tout de suite et ne veulent pas se mettre une charge supplémentaire. Il faudrait plus de ressources au niveau de l'aide en classe. Au niveau des examens, il aurait fallu plus de temps au niveau du baccalauréat car ça m'a pris beaucoup plus de temps pour étudier. C'était très compliqué de voir toutes les matières de chaque cours dans le même laps de temps que les autres. J'ai eu chaque année des secondes sessions en grande partie à cause de ça.

Si je m'étais rendu compte que l'accès au travail était si compliqué, je n'aurais peut-être pas fait ces études-là. Même si j'ai appris beaucoup de choses intéressantes. Si j'avais pu avoir une liste de pistes de métiers accessibles pour des personnes malvoyantes avec le témoignage de personnes qui le vivent, ça m'aurait peut-être permis de réaliser autre chose. Également, le système est tel qu'on essaie que la personne atteinte d'un handicap s'adapte à la société et pas l'inverse. Il n'est pas facile de venir se placer sur un bon échelon dans la vie avec un handicap au départ.

CG :

Aucune école de l'enseignement secondaire spécial dans le Sud de la Communauté germanophone (région de St.Vith). D'où trajets très longs pour ces élèves vers Eupen (trajet aller-retour de plus de 2 heures/jour) ou bien obligation de rester en internat sur place en semaine.

Aucune école spécifique (ni primaire, ni secondaire) pour non-voyants, ni pour personnes sourdes. Obligation de suivre un enseignement en français en Wallonie ou en allemande en Allemagne.

Les périodes de transition entre les différentes étapes de la vie (enfance, adolescence, âge adulte, vieillissement) devraient être prises en compte.

<https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html>

**Illustration** : Projet de transition développé par le service d'accompagnement L'Exception et financé par l'AVIQ

<https://www.exceptionasbl.com/transition-16-25-ans>

--> mais n'est pas généralisé à l'ensemble de la RW / FWB

**De :** [morganeforte@hotmail.com](mailto:morganeforte@hotmail.com) <[morganeforte@hotmail.com](mailto:morganeforte@hotmail.com)>

**Envoyé :** mardi 11 août 2020 15:09

**À :** [info@ph.belgium.be](mailto:info@ph.belgium.be)

**Cc :** Gil Wyckmans <[gil.wyckmans@gmail.com](mailto:gil.wyckmans@gmail.com)>

**Objet :** Intégration scolaire entravée par le refus des séances logo au sein des écoles ?

Bonjour,

Récemment ma logopède m'a fait part de son étonnement de se voir refuser l'accès, ainsi que toutes les autres logopèdes, à un établissement scolaire, entravant clairement les intégrations qui ont toutes échouées dans cette école.

Cet exemple n'est probablement pas unique et il serait dommage de passer à côté d'une astuce malsaine visant à éviter les intégrations scolaires.

Au moment où des gestes forts sont en cours, tels que l'insertion d'un texte spécifique pour les personnes handicapées, une approche globale pourrait être un atout considérable pour les aider.

J'espère ainsi venir compléter des témoignages pouvant vous aider dans vos démarches.

Je vous en remercie.

Bien à vous,

Morgane Forte

Maman d'Augustin, 9 ans, IMC

→ vérifier si toujours d'actualité

Témoignage anonyme reçu des Amis des Aveugles – Février 2021 : difficultés orientation – Education et emploi

Je m'appelle S B. Je suis née avec une amorse congénitale de leber découverte vers l'âge de 4 ans. Dès la découverte de ma déficience, mes parents ont été mis en contact avec des services tels que la ligue braille et le triangle. Ces derniers ont sensibilisé mes parents à ce monde du handicap visuel.

On a proposé à mes parents de nous intégrer dans une école de malvoyants à Gant. Ils sont allés visiter l'école mais mon papa a refusé de nous mettre moi et mon frère, qui souffre de la même maladie que moi, dans cette école. Le parcours du combattant a alors commencé. Il a d'abord fallu trouver une école désireuse d'intégrer des enfants malvoyants dans l'enseignement ordinaire. Nous avons eu la chance qu'une école près de chez nous ai accepté le projet en étant soutenue par des personnes qui travaillaient au triangle.

A partir de ma première primaire, j'ai pu bénéficier d'une TV loupe qui me permettait de lire les documents et de lire sur le tableau. Une accompagnatrice du triangle venait quelques périodes m'aider à suivre en classe. Même si la charge de travail pour un enfant déficient visuel est bien plus importante que celle d'un enfant sans handicap, mon parcours scolaire en primaire s'est bien déroulé car j'ai l'avantage d'avoir une bonne mémoire.

Arrivé en secondaire, ça s'est plus compliqué au niveau de la charge de travail à fournir, que ce soit pendant ou après les cours. J'avais toujours droit à une accompagnatrice, surtout pendant les périodes d'examen, pour me lire des documents, répondre à certaines de mes questions ou faire des recherches dans le dictionnaire. Je bénéficiais également d'un peu plus de temps pour être évaluée.

Hormis le fait d'avoir raté une année, j'ai réussi mes études secondaires avec de bons résultats. A la sortie de mes secondaires, j'ai souhaité entamer des études de kinésithérapeute à la haute école IESCA. Après maintes négociations, ils ont accepté mon inscription. Mon frère a également voulu faire ces études là mais il a été refusé. Aucune adaptation n'y était prévue pour moi, le directeur souhaitait même me placer avec ma TV loupe à côté du professeur, ce qui m'a vraiment mis mal à l'aise. Je n'avais pas trouvé d'accompagnateur pour m'aider. Les changements de sites pour les différents cours de sport m'ont aussi effrayée. J'ai donc rapidement et à contrecœur abandonné ces études.

Ne voulant pas rester à ne rien faire, je me suis engagée dans un bachelier en droit à l'IESN pour y rejoindre une de mes amies. L'école était tout à fait ouverte à des adaptations, des professeurs ont pris du temps pour m'expliquer des choses plus visuelles. J'ai pu passer mes examens dans un plus

petit local où une ancienne étudiante avait été désignée comme accompagnatrice. Malheureusement ces études ne me plaisaient pas.

Après quelques mois de réflexion, je me suis réorientée à la haute école Albert Jacquart à Namur pour y devenir institutrice primaire. La directrice de l'école s'est montrée ouverte au projet, tout en me précisant que, d'une part, elle ne pouvait pas s'opposer à mes études mais que d'autre part, elle avait des craintes quant à mes chances de trouver un emploi en tant qu'institutrice du fait de ma déficience visuelle.

On a mis des aménagements en place tels qu'un local plus facilement accessible. J'ai eu des syllabi informatisés pour certains cours, pour d'autres j'avais des documents en couleurs. Un accompagnateur de l'ONA venait m'assister pendant mes examens où j'avais également droit à plus de temps que les autres pour tout terminer. Une élève de l'année au-dessus de moi m'aidait pour tout ce qui touchait à la recherche de documents, à la mise au clair des prises de notes...

En règle générale, les professeurs étaient ouverts au projet, hormis quelques psychopédagogues qui ont essayé de me mettre des bâtons dans les roues. Ayant compris le stratagème de ces professeurs, je me suis battue pour avoir des cotes excellentes dans les autres matières pour pouvoir réussir. Après avoir reçu mon diplôme, j'ai cherché de l'emploi en tant qu'institutrice primaire, mais effectivement la réalité du terrain est différente de celle des stages. J'ai eu droit à deux ou trois remplacements qui m'ont tous semblés compliqués faute d'adaptation et du fait de tomber sur des enfants qui n'étaient pas sensibilisés au handicap. Je devais à chaque fois me réadapter à un nouvel environnement ce qui n'était pas facile. J'ai été vite découragée. Lorsque je consultais les différents organismes administratifs de l'emploi, on m'a dit que je serais plus en sécurité financière en n'allant pas travailler.

Je risquais de perdre mes allocations, et en cas de problèmes plus tard, je risquais de ne pas retrouver les allocations auxquelles j'avais droit précédemment. Je me limite donc à faire du bénévolat dans un club de danse et dans une école en tant que professeur de danse.

Si je dois tirer des points positifs je dirais que ça a forgé mon caractère, je suis devenue quelqu'un de battant et de déterminée. J'ai pu avoir un parcours scolaire normal, comme toute personne sans handicap et avoir les mêmes diplômes. J'ai pu aussi faire l'expérience de la vie étudiante en kot avec tous les bienfaits de cette vie. J'ai pu montrer aux autres que c'était possible d'y arriver même si on est différent. Mon handicap me permettait de concevoir des leçons mettant en exergue d'autres sens que la vue. Enfin, j'ai acquis une certaine estime de moi-même d'avoir finalement réalisé tout cela.

Du côté négatif, j'ai toujours eu une pression importante, je prends trois fois plus de temps que les autres pour réaliser une tâche, c'était donc très difficile à suivre mes camarades. Je retiendrai également que les professeurs ne sont pas formés aux pathologies et ne mettent pas toujours des choses en place pour une étudiante telle que moi. Ce n'est d'ailleurs pas toujours possible. Le système belge est tel que, lors de l'évaluation, toutes les compétences d'acquis doivent être obtenues et certaines compétences ne sont pas à la portée de certains handicaps. Je sais qu'il y a une personne à qui on a stipulé sur son diplôme qu'il ne pouvait pas réaliser telle ou telle tâche dans certaines situations. Je me demande si c'est légal d'ailleurs.

De plus l'accès à l'emploi est un parcours encore plus rude que la réussite de ses études. On n'a pas le droit à l'erreur. Les employeurs recherchent quelqu'un avec qui ça ira tout de suite et ne veulent pas se mettre une charge supplémentaire. Il faudrait plus de ressources au niveau de l'aide en classe. Au niveau des examens, il aurait fallu plus de temps au niveau du blocus car ça m'a pris beaucoup plus de temps pour étudier. C'était très compliqué de voir toutes les matières de chaque cours dans

le même laps de temps que les autres. J'ai eu chaque année des secondes sessions en grande partie à cause de ça.

Si je m'étais rendu compte que l'accès au travail était si compliqué, je n'aurais peut-être pas fait ces études-là. Même si j'ai appris beaucoup de choses intéressantes. Si j'avais pu avoir une liste de pistes de métiers accessibles pour des personnes malvoyantes avec le témoignage de personnes qui le vivent, ça m'aurait peut-être permis de réaliser autre chose. Également, le système est tel qu'on essaye que la personne atteinte d'un handicap s'adapte à la société et pas l'inverse. Il n'est pas facile de venir se placer sur un bon échelon dans la vie avec un handicap au départ.

[chloevic@outlook.be](mailto:chloevic@outlook.be)

Témoignage – GAMP – RW

*Considérez-vous que votre enfant est inclus parmi les autres ? Si non, veuillez préciser pourquoi.*

Non clairement pas. Nous avons essayé l'enseignement ordinaire avec une aide extérieure et ça été la catastrophe. Ma fille est constamment rejetée et même d'un service répit. La propre famille en a peur et refuse de la garder. Leurs enfants en ont peur également, c'est très dur à vivre.

*Estimez-vous que le confinement (2020-2021) ait eu un impact négatif sur votre enfant ? Veuillez préciser.*

Oui évidemment elle ne pouvait plus aller nulle part et Chloé n'aime pas la sensation d'enfermement et oui effectivement nous avons été privés des aides, des répits, des prises en charge donc oui elle a régressé

[sakazo0508@gmail.com](mailto:sakazo0508@gmail.com)

Témoignage – GAMP – RBxl

*Considérez-vous que votre enfant est inclus parmi les autres ? Si non, veuillez préciser pourquoi.*

Non. Il n'existe pas de structure de type scolaire adaptée à son problème actuel.

Les écoles ne sont pas outillées pour faire face à ce genre de situation. Il y a beaucoup de travail à faire là aussi

[vivista@me.com](mailto:vivista@me.com)

Témoignage – GAMP – RW

*Considérez-vous que votre enfant est inclus parmi les autres ? Si non, veuillez préciser pourquoi.*

non car il est obligé d'aller dans une école spéciale alors que ce serait mieux une école ordinaire avec accompagnement

[audreyverbrugghe1980@gmail.com](mailto:audreyverbrugghe1980@gmail.com)

Témoignage – GAMP – RBxl

*Considérez-vous que votre enfant est inclus parmi les autres ? Si non, veuillez préciser pourquoi.*

Non: il a 12 ans et il n'existe aucun projet d'inclusion scolaire en secondaire sur Bruxelles

[rhizlane.jabbour@gmail.com](mailto:rhizlane.jabbour@gmail.com)

Témoignage – GAMP –VL

*Considérez-vous que votre enfant est inclus parmi les autres ? Si non, veuillez préciser pourquoi.*

Non, car mon fils se retrouve avec d'autres enfants en classe de type 2 qui ont des degrés tout à faits différents de mon fils. Cela complique fortement que mon fils ne puisse pas se concentrer et avancer sereinement dans son apprentissage. Les classes se sont pas homogène par rapport au type d'autisme.

[goossemaryline@hotmail.be](mailto:goossemaryline@hotmail.be)

Témoignage – GAMP - RW

*Considérez-vous que votre enfant est inclus parmi les autres ? Si non, veuillez préciser pourquoi.*

Non, il est dans l'enseignement spécialisé donc à l'écart des enfants normaux. Quand on veut le faire participer à des stages ou des mouvements de jeunesses, on est encore bien trop dépendant du bon vouloir des animateurs ou même de la mise à l'écart des enfants normaux qui s'en tiennent à leur méconnaissance du handicap.

## Article 25 - Santé

Le projet Welcome de l'hôpital de la Citadelle à Liège permet une prise en charge globale du patient. Un exemple de bonnes pratiques.

[Citadelle - Welcome](#)

[lexanaa@yahoo.fr](mailto:lexanaa@yahoo.fr)

Témoignage PSH – RBxl - GAMP Accessibilité

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des services de santé (hôpitaux, urgences, cliniques, maisons médicales, etc.) ? Veuillez apporter des précisions.*

Pas évident du tout depuis le covid. J'ai dû attendre **1an et demi pour un rdv chez le dermato**. J'ai une dent qui a cassé durant le wknd en juillet : **dentiste de garde: le numéro n'est plus attribué!** À cause de problème de santé (intestinal) , impossible de me rendre à l'hôpital aux urgences. Plus aucun dentistes de quartier ne prennent les urgences, on m'a donné rdv 8jours plus tard (pour ça j'ai dû téléphoner à 6 dentistes différents). Certains hôpitaux, **il faut beaucoup marcher avant d'arriver à l'hôpital** (exemple Station de métro Alma pour hôpital Saint Luc), bâtiments Imedia pour l'hôpital Erasme (médecine interne). **Pas les moyens financiers d'utiliser un service de voiture pour y aller.**

Rechercher le témoignage de proches de patients en situation de handicap intellectuel ou d'un dentiste sur le temps supplémentaire nécessaire pour soigner en gérant la peur

?????

cedan80@yahoo.com

Témoignage Aidant proche – RW - GAMP - Santé

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des services de santé (hôpitaux, urgences, cliniques, maisons médicales, etc.) ?*

Complexe parce qu'il n'y a pas d'accueil spécifique en fonction du handicap. Je ne sais pas par exemple si cela apparaît directement sur son dossier médical, et donc si les professionnels le savent ou non. Je n'ose pas toujours expliquer son autisme à chaque contact aussi du fait que tous ces soignants sont souvent fort pressés. Donc résultat, des soins parfois à la va vite, sans tenir compte de l'hypersensorialité, des peurs plus importantes, du toucher compliqué, ... Je rêverais qu'il y ait un onglet dans le dossier à la base, signalant handicap, type autisme. Et des fiches simples des attitudes à adopter selon le type de handicap.

martine.dekeyzer@gmail.com

Témoignage aidant proche - RWI - GAMP - Santé

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des services de santé (hôpitaux, urgences, cliniques, maisons médicales, etc.) ?*

Trouver des toilettes accessibles dans l'hôpital, parcours du combattant, une chambre accessible, normes à 80 cm de large, ma chaise manuelle est à 90 ( eh oui, je suis hors normes) donc **usage des sanitaires la porte ouverte ou sur une chaise percée devant les toilettes, frustrant !**

isabellespt@outlook.fr

Témoignage aidant proche - RW - GAMP - Santé

*Comment évalueriez-vous l'accessibilité des services de santé (hôpitaux, urgences, cliniques, maisons médicales, etc.) ?*

Manque de conscientisation du personnel soignant au handicap. Ils ne comprennent pas toujours les réticences aux examens des personnes en situation de handicap intellectuel ( il faut prendre un peu de temps pour expliquer l'examen et ils ne le font pas toujours). **Si on ne sait pas lire, on ne sait même plus s'inscrire à l'arrivée car borne interactive.**

Crise Covid : PSH et sélection aux urgences par exemple

<https://plus.lesoir.be/293517/article/2020-04-09/carte-blanche-sil-doit-y-avoir-selection-de-patients-au-dela-du-bon-sens-le>

## Article 26 - Adaptation et réadaptation

En raison de la mauvaise répartition géographique des services, les personnes handicapées sont souvent obligées de parcourir de très longues distances pour accéder aux services d'adaptation ou de réadaptation dont elles ont besoin, même si cela est particulièrement difficile en raison de leur situation de handicap.

Le centre de revalidation de Ghlin travaille avec une population pour qui la distance moyenne domicile-Ghlin est de 45 km, avec des liaisons en transport en commun fort difficiles : domicile = distance moyenne 45 km pour visite famille = compliqué...

En Province de Namur, il n'existe pas de centre de revalidation. Cela rend les choses très difficiles, notamment pour PSH aveugles

[marques\\_valerie@yahoo.fr](mailto:marques_valerie@yahoo.fr)

Témoignage – Gamp - RBxl

*Vous estimez-vous désavantagé en matière de sécurité sociale ? Si oui, veuillez préciser pourquoi.*

Oui! 100€ par mois d'allocations majorées ne couvrent même pas les frais de psychologue ! le médecin du SPF qui le voit 1x/an n'écoute pas, donne son avis sur 10 minutes et ne tient pas compte de tout ce que son handicap implique. Devrait avoir le double de point.

[bennanisofia@hotmail.com](mailto:bennanisofia@hotmail.com)

Témoignage – Gamp - RBxl

*Vous estimez-vous désavantagé en matière de sécurité sociale ? Si oui, veuillez préciser pourquoi.*

Absolument... Les séances de logopédie et de psychomotricité ne sont pas remboursées si nos enfants vont en spécialisée.

[celine\\_beigbeder@hotmail.com](mailto:celine_beigbeder@hotmail.com)

Témoignage – Gamp – RBxl

*Vous estimez-vous désavantagé en matière de sécurité sociale ? Si oui, veuillez préciser pourquoi.*

Oui, car les soins de mon enfant ne sont majoritairement pas remboursés (logopédie, psychomotricité relationnelle, kinésithérapie « graphie »)

[audreyverbrugghe1980@gmail.com](mailto:audreyverbrugghe1980@gmail.com)

Témoignage – Gamp – RBxl

*Vous estimez-vous désavantagé en matière de sécurité sociale ? Si oui, veuillez préciser pourquoi.*

mon fils autiste bénéficie d'une petite majoration des allocations familiales mais est parallèlement exclu des remboursements mutuel pour la logopédie. la majoration ne suffit pas à couvrir nos frais de logopédie mensuels.

Certaines personnes handicapées se retrouvent dans des situations de vie qui les obligent à recourir aux services de prestataires rattachés à leur lieu de résidence. Ceci est contraire au principe de liberté de choix du patient. C'est particulièrement le cas des fournisseurs de services de kinésithérapie ou de logopédie dans certains établissements pour personnes handicapées.

Chercher témoignage

Recours d'Inclusion concernant la logopédie

En région wallonne, des centres de revalidation et de référence multidisciplinaires ont parfois un an de liste d'attente – comment est-il possible d'attendre un an pour récupérer de l'autonomie.

Chercher témoignage

En Belgique, il n'existe aucun centre de rééducation **intensive** au niveau visuel, qui permettrait à une personne qui perd subitement la vue de retrouver son autonomie rapidement et d'être prise en charge globalement (centres de revalidation avec possibilités d'hébergement, prise en charge globale et multidisciplinaire).

Chercher témoignage

Discrimination à l'égard des personnes âgées de plus de 65 ans

Chercher témoignage

## Article 27 - Travail et emploi

23% des personnes avec un handicap ont un emploi (selon Statbel, en 2018)

<https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/23-des-personnes-avec-un-handicap-ont-un-emploi>

Etude flamande sur les travailleurs en situation de handicap et les « emplois praticables »

[STIA\\_20210224\\_Arbeidshandicap\\_WKN\\_RAP.pdf \(serv.be\)](#)

Aménagements raisonnables

Trouver témoignage

Expertise acquise par le travail non valorisable sur le marché du travail. Validation des compétences...

Chercher témoignage

Difficulté de transition entre emploi adapté et marché général du travail

Chercher témoignage

Personne en situation de handicap de grande dépendance exclues du marché de l'emploi, y compris ETA... → phénomène de creaming : les plus qualifiés ont plus de chance de trouver un emploi

Chercher témoignage

Problème de l'offre de transport

Trouver témoignage

Témoignage anonyme reçu des Amis des Aveugles – Février 2021 : difficultés orientation – Education et emploi

Je m'appelle S B. Je suis née avec une amorse congénitale de leber découverte vers l'âge de 4 ans. Dès la découverte de ma déficience, mes parents ont été mis en contact avec des services tels que la ligue braille et le triangle. Ces derniers ont sensibilisé mes parents à ce monde du handicap visuel.

On a proposé à mes parents de nous intégrer dans une école de malvoyants à Gant. Ils sont allés visiter l'école mais mon papa a refusé de nous mettre moi et mon frère, qui souffre de la même maladie que moi, dans cette école. Le parcours du combattant a alors commencé. Il a d'abord fallu trouver une école désireuse d'intégrer des enfants malvoyants dans l'enseignement ordinaire. Nous avons eu la chance qu'une école près de chez nous ai accepté le projet en étant soutenue par des personnes qui travaillaient au triangle.

A partir de ma première primaire, j'ai pu bénéficier d'une TV loupe qui me permettait de lire les documents et de lire sur le tableau. Une accompagnatrice du triangle venait quelques périodes m'aider à suivre en classe. Même si la charge de travail pour un enfant déficient visuel est bien plus importante que celle d'un enfant sans handicap, mon parcours scolaire en primaire s'est bien déroulé car j'ai l'avantage d'avoir une bonne mémoire.

Arrivé en secondaire, ça s'est plus compliqué au niveau de la charge de travail à fournir, que ce soit pendant ou après les cours. J'avais toujours droit à une accompagnatrice, surtout pendant les périodes d'examen, pour me lire des documents, répondre à certaines de mes questions ou faire des recherches dans le dictionnaire. Je bénéficiais également d'un peu plus de temps pour être évaluée.

Hormis le fait d'avoir raté une année, j'ai réussi mes études secondaires avec de bons résultats. A la sortie de mes secondaires, j'ai souhaité entamer des études de kinésithérapeute à la haute école IESCA. Après maintes négociations, ils ont accepté mon inscription. Mon frère a également voulu faire ces études là mais il a été refusé. Aucune adaptation n'y était prévue pour moi, le directeur souhaitait même me placer avec ma TV loupe à côté du professeur, ce qui m'a vraiment mis mal à l'aise. Je n'avais pas trouvé d'accompagnateur pour m'aider. Les changements de sites pour les différents cours de sport m'ont aussi effrayée. J'ai donc rapidement et à contrecœur abandonné ces études.

Ne voulant pas rester à ne rien faire, je me suis engagée dans un bachelier en droit à l'IESN pour y rejoindre une de mes amies. L'école était tout à fait ouverte à des adaptations, des professeurs ont

pris du temps pour m'expliquer des choses plus visuelles. J'ai pu passer mes examens dans un plus petit local où une ancienne étudiante avait été désignée comme accompagnatrice. Malheureusement ces études ne me plaisaient pas.

Après quelques mois de réflexion, je me suis réorientée à la haute école Albert Jacquart à Namur pour y devenir institutrice primaire. La directrice de l'école s'est montrée ouverte au projet, tout en me précisant que, d'une part, elle ne pouvait pas s'opposer à mes études mais que d'autre part, elle avait des craintes quant à mes chances de trouver un emploi en tant qu'institutrice du fait de ma déficience visuelle.

On a mis des aménagements en place tels qu'un local plus facilement accessible. J'ai eu des syllabi informatisés pour certains cours, pour d'autres j'avais des documents en couleurs. Un accompagnateur de l'ONA venait m'assister pendant mes examens où j'avais également droit à plus de temps que les autres pour tout terminer. Une élève de l'année au-dessus de moi m'aidait pour tout ce qui touchait à la recherche de documents, à la mise au clair des prises de notes...

En règle générale, les professeurs étaient ouverts au projet, hormis quelques psychopédagogues qui ont essayé de me mettre des bâtons dans les roues. Ayant compris le stratagème de ces professeurs, je me suis battue pour avoir des cotes excellentes dans les autres matières pour pouvoir réussir. Après avoir reçu mon diplôme, j'ai cherché de l'emploi en tant qu'institutrice primaire, mais effectivement la réalité du terrain est différente de celle des stages. J'ai eu droit à deux ou trois remplacements qui m'ont tous semblés compliqués faute d'adaptation et du fait de tomber sur des enfants qui n'étaient pas sensibilisés au handicap. Je devais à chaque fois me réadapter à un nouvel environnement ce qui n'était pas facile. J'ai été vite découragée. Lorsque je consultais les différents organismes administratifs de l'emploi, on m'a dit que je serais plus en sécurité financière en n'allant pas travailler.

Je risquais de perdre mes allocations, et en cas de problèmes plus tard, je risquais de ne pas retrouver les allocations auxquelles j'avais droit précédemment. Je me limite donc à faire du bénévolat dans un club de danse et dans une école en tant que professeur de danse.

Si je dois tirer des points positifs je dirais que ça a forgé mon caractère, je suis devenue quelqu'un de battant et de déterminée. J'ai pu avoir un parcours scolaire normal, comme toute personne sans handicap et avoir les mêmes diplômes. J'ai pu aussi faire l'expérience de la vie étudiante en kot avec tous les bienfaits de cette vie. J'ai pu montrer aux autres que c'était possible d'y arriver même si on est différent. Mon handicap me permettait de concevoir des leçons mettant en exergue d'autres sens que la vue. Enfin, j'ai acquis une certaine estime de moi-même d'avoir finalement réalisé tout cela.

Du côté négatif, j'ai toujours eu une pression importante, je prends trois fois plus de temps que les autres pour réaliser une tâche, c'était donc très difficile à suivre mes camarades. Je retiendrai également que les professeurs ne sont pas formés aux pathologies et ne mettent pas toujours des choses en place pour une étudiante telle que moi. Ce n'est d'ailleurs pas toujours possible. Le système belge est tel que, lors de l'évaluation, toutes les compétences d'acquis doivent être obtenues et certaines compétences ne sont pas à la portée de certains handicaps. Je sais qu'il y a une personne à qui on a stipulé sur son diplôme qu'il ne pouvait pas réaliser telle ou telle tâche dans certaines situations. Je me demande si c'est légal d'ailleurs.

De plus l'accès à l'emploi est un parcours encore plus rude que la réussite de ses études. On n'a pas le droit à l'erreur. Les employeurs recherchent quelqu'un avec qui ça ira tout de suite et ne veulent pas se mettre une charge supplémentaire. Il faudrait plus de ressources au niveau de l'aide en classe. Au niveau des examens, il aurait fallu plus de temps au niveau du blocus car ça m'a pris beaucoup

plus de temps pour étudier. C'était très compliqué de voir toutes les matières de chaque cours dans le même laps de temps que les autres. J'ai eu chaque année des secondes sessions en grande partie à cause de ça.

Si je m'étais rendu compte que l'accès au travail était si compliqué, je n'aurais peut-être pas fait ces études-là. Même si j'ai appris beaucoup de choses intéressantes. Si j'avais pu avoir une liste de pistes de métiers accessibles pour des personnes malvoyantes avec le témoignage de personnes qui le vivent, ça m'aurait peut-être permis de réaliser autre chose. Également, le système est tel qu'on essaye que la personne atteinte d'un handicap s'adapte à la société et pas l'inverse. Il n'est pas facile de venir se placer sur un bon échelon dans la vie avec un handicap au départ.

## Article 28 - Niveau de vie adéquat et protection sociale

Niveau de vie : allocations et seuil de pauvreté Coûts supplémentaires liés au handicap – Lutte contre la pauvreté

Etude handicap et pauvreté : [Handicap en Armoede conclusies \(youtube.com\)](#) FOD sociale zekerheid – DG Handicap)

Trouver témoignage

### Non-take-up

isabellespt@outlook.fr

*Témoignage – GAMP -RW - Art.19*

*Avez-vous rencontré des obstacles pour accéder aux allocations ou aux services d'aide ? Si oui, veuillez expliquer brièvement.*

Les documents sont fastidieux à compléter et demande beaucoup d'énergie. Mon enfant a une maladie génétique et je dois remplir les documents tous les 2 ou 3 ans. De plus, il faut tout le temps tout chercher. Il n'y a pas une prise en charge individuelle automatique par l'aviq pour nous aider. Un véritable parcours du combattant.

ycantraine@gmail.com

*Témoignage – GAMP -RBxl - Art.19 - PSH*

*Avez-vous rencontré des obstacles pour accéder aux allocations ou aux services d'aide ? Si oui, veuillez expliquer brièvement.*

Heureusement, j'ai eu l'aide d'une personne de la résidence service où je vis. Seul, je ne sais comment je me serais débrouillé! Comment j'aurais connu l'existence de ces allocations et aides... J'ai failli rater le Phare.

[nathalievgt@gmail.com](mailto:nathalievgt@gmail.com)

*Témoignage – GAMP -RW - Art.19 – Aidant proche*

*Avez-vous rencontré des obstacles pour accéder aux allocations ou aux services d'aide ? Si oui, veuillez expliquer brièvement*

Oui, une incompréhension du système de ce qui existe de ce que l'on enfant a droit ou pas. Un vrai sentiment de solitude face à cette tyrannie administrative qui n'en finit jamais et un manque de transparence et d'informations. Une grande fatigue émotionnelle face à ses dossiers

[cyrinemez@gmail.com](mailto:cyrinemez@gmail.com)

*Témoignage – GAMP -RBxl - -Art.19 - PSH*

*Avez-vous rencontré des obstacles pour accéder aux allocations ou aux services d'aide ? Si oui, veuillez expliquer brièvement*

Pour les allocations, le seul obstacle est que le SPF m'envoie des courriers au format papier, or je suis totalement aveugle avec 18 points de handicap. Ils veulent aussi une composition de ménage qui est très compliquée à demander à ma commune. La dernière fois que j'ai essayé, cela m'a pris 3 heures.

Pour les services, j'ai eu beaucoup de mal. Je suis IMC et je n'ai pas trouvé de services appropriés à mes différents handicaps. Par exemple, j'ai plusieurs handicaps qui ne se recoupent pas tous ensemble, problèmes de mobilité, de motricité fine, de handicap visuel, etc. Or, je ne trouve pas de structure qui prenne en compte tous les handicaps différents de manière globale. Il y aura les services pour aveugles, les autres pour les invalides, etc. Le seul endroit pour me faire accompagner est le centre de revalidation de Brugmann.

[sylviecoosemans@hotmail.be](mailto:sylviecoosemans@hotmail.be)

*Témoignage – GAMP -RW -Aidant proche*

*Vous estimez-vous désavantagé en matière de sécurité sociale ? Si oui, veuillez préciser pourquoi.*

Lorsqu'on a un enfant à besoins spécifiques, il n'est plus possible de travailler temps plein, même s'il est ado. On prend un job autre que notre métier de base, qui correspond aux horaires de notre enfant, mais sous payé, alors que notre enfant a plus de besoins

[chloevic@outlook.be](mailto:chloevic@outlook.be)

Témoignage – GAMP - RW

*Êtes-vous satisfait de votre statut d'aidant-proche ? Si non, veuillez expliquer pourquoi.*

Non. Car on m'a répondu que pour l'instant cela ne me rapporterait rien étant donné que je suis en invalidité pour le moment

[goossemaryline@hotmail.be](mailto:goossemaryline@hotmail.be)

Témoignage – GAMP - RW

*Êtes-vous satisfait de votre statut d'aidant-proche ? Si non, veuillez expliquer pourquoi.*

Pas du tout!! La durée est ridicule... , je suis en 4/5 et j'ai droit à 6 mois! Comme si le handicap de mon fils n'allait durer que 6 mois!! Pour les parents d'enfants différents c'est malheureusement souvent un suivi à vie donc c'est un bien maigre cadeau de l'état .

[vdmaren@gmail.com](mailto:vdmaren@gmail.com)

Témoignage – GAMP - RW

*Êtes-vous satisfait de votre statut d'aidant-proche ? Si non, veuillez expliquer pourquoi.*

Je ne connaissais pas ce statut et comme l'année prochaine je serai obligée d'emprisonner mon fils dans un institut résidentiel parce que je travaille, je n'ai pas envie de faire toutes ces démarches pour 1 an puisqu'une fois emprisonné, je perdrai ce statut alors que toute sa/ma vie je serai là pour lui

[marques\\_valerie@yahoo.fr](mailto:marques_valerie@yahoo.fr)

Témoignage – GAMP RBxl

*Êtes-vous satisfait de votre statut d'aidant-proche ? Si non, veuillez expliquer pourquoi.*

J'ai demandé le statut il y a 1 an mais il était en centre donc n'a pas été accepté. Ce n'est pas parce que le jeune n'est pas tous les jours chez nous que nous n'en restons pas moins les aidants proches!

[bennanisofia@hotmail.com](mailto:bennanisofia@hotmail.com)

Témoignage – GAMP RBxl

*Êtes-vous satisfait de votre statut d'aidant-proche ? Si non, veuillez expliquer pourquoi.*

Qu'est ce que cela peut bien changer? Nous demandons de l'aide avec notre enfant pas un nouveau statut

[thibonnejo@gmail.com](mailto:thibonnejo@gmail.com)

Témoignage – GAMP RBxl

*Êtes-vous satisfait de votre statut d'aidant-proche ? Si non, veuillez expliquer pourquoi.*

Il ne nous apporte aucune reconnaissance !

[sakazo0508@gmail.com](mailto:sakazo0508@gmail.com)

Témoignage – GAMP RBxl

*Êtes-vous satisfait de votre statut d'aidant-proche ? Si non, veuillez expliquer pourquoi.*

Non. Ce statut devrait être davantage valorisé.

Par exemple, quand on est au chômage et qu'il n'est pas possible de reprendre une activité professionnelle rapidement. On a la pression de devoir retrouver du travail alors qu'on est temps plein à devoir gérer un enfant handicapé et tout ce qui en découle comme les rendez-vous médicaux, ses prises en charge etc etc

Cela dépend également de la compréhension de la personne des services de contrôle. Prévoir une allocation financière dans ce type de cas permettrait d'être libéré de ce devoir de trouver du travail tout en pouvant vivre de manière correcte.

[thierry.vangoubergen@gmail.com](mailto:thierry.vangoubergen@gmail.com)

Témoignage – GAMP RBxl

*Vous estimez-vous désavantagé en matière de sécurité sociale ? Si oui, veuillez préciser pourquoi.*

Oui. Nous avons dû attendre 18 mois avant de recevoir le 1er Euro des allocations ARR et AI pourtant parfaitement approuvées et confirmées. 18 mois sans ressources et sans la moindre explication car le SPF n'est jamais joignable et ne répond pas aux courriers. Il a fallu l'intervention de la presse nationale pour que le dossier se débloque. Des droits existent mais dans la réalité la lutte pour les obtenir est sans fin...

[sakazo0508@gmail.com](mailto:sakazo0508@gmail.com)

Témoignage – GAMP RBxl

*Vous estimez-vous désavantagé en matière de sécurité sociale ? Si oui, veuillez préciser pourquoi.*

Oui. Certains médecins ne pratiquent pas encore le tiers payant. Il faut chaque fois avancer l'argent et attendre le remboursement de la mutuelle.

De plus une fois la majorité atteinte, le remboursement diminue très fortement comme par exemple pour les appareils auditifs....

Il y a encore tant à faire alors que le coût ne cesse d'augmenter

## **Article 29 - participation à la vie politique et à la vie publique**

Privation du droit de vote suite décision juge de paix

Trouver témoignage de personne souhaitant voter

[Rapport droit de vote 2020.pdf \(unia.be\)](#)

Participation aux élections

[Voter en toute autonomie ? Pas encore acquis pour tout le monde ! - CAWaB asbl](#)

UNIA, *Rapport sur la participation aux élections des personnes en situation de handicap 2019*, p.84.

[https://www.unia.be/files/Documenten/Publicaties\\_docs/Rapport\\_droit\\_de\\_vote\\_2020.pdf](https://www.unia.be/files/Documenten/Publicaties_docs/Rapport_droit_de_vote_2020.pdf)

Le déploiement des options numériques ne devrait jamais remplacer complètement l'assistance humaine.

Trouver témoignage

L'accès à l'information est essentiel pour garantir la participation et l'autonomie des personnes en situation de handicap. L'information doit donc être accessible à chacun, quel que soit le handicap. Cela signifie que des formats faciles à lire doivent être disponibles, que des services d'interprétation doivent être disponibles, dans les services de première ligne, entre autres. Ceci est particulièrement important à l'approche des élections.

Obligation électorale implique que l'état doit rendre l'ensemble du processus électoral accessible, non ???

Trouver témoignage

## **Article 30 - Participation à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports**

Accessibilité infrastructures sportives : vidéo CAWaB, peut-être trop axé accessibilité physique ???

["Handistreaming" : prendre en compte le handicap dans toutes les politiques - CAWaB asbl](#)

Sport adapté

Trouver témoignage de sportif « loisir » en situation de handicap → cf. FéMA ???

Le « tout au numérique » a un impact réel et tout à fait inquiétant sur l'exclusion de la vie culturelle. Que vont faire les autorités compétentes, soit pour maintenir une offre culturelle adaptée en-dehors du numérique, soit pour amener l'ensemble de la population à disposer des outils et des compétences nécessaires pour pouvoir accéder à une offre culturelle numérique satisfaisante ?

Cf. Fondation Roi Baudouin, *Baromètre de l'inclusion numérique 2020*, p.33-34

Cf. [https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/11/27/nmbs-lanceert-volgend-jaar-digitale-rittenkaarten-goedkoper-dan/?fbclid=IwAR2q-e3dQ\\_iSZetwc3SdF-gJE8Wku6LLgZ14gRn85pch7NHdIwoiL-se6IU](https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/11/27/nmbs-lanceert-volgend-jaar-digitale-rittenkaarten-goedkoper-dan/?fbclid=IwAR2q-e3dQ_iSZetwc3SdF-gJE8Wku6LLgZ14gRn85pch7NHdIwoiL-se6IU) → vieillissement ???

Cf. <https://www.navetteurs.be/index.php/nouveaux-tarifs-sncb-la-fracture-digitale-s-accentue?fbclid=IwAR0uAoz1NdfBVqVS5sW1xMjWWCJaXdQUwmpMWhj3R6BsFeukt7kpET-bojo>

## **Articles 31 à 33 - Obligations particulières**

Une illustration est-elle nécessaire ???